
U d'/of OTTAWA
39003004076997



Ruines du fort de Chambly, vues de la rivière.

LE FORT DE CHAMBLY

Imprimerie des Éditeurs Limitée
133, rue Saint-Laurent,
MONTRÉAL.

Mélanges Historiques

Volume 9

Le Fort de Chambly

PAR

BENJAMIN SULTE

ET

GÉRARD MALCHELOSSE



G. DUCHARME

Libraire-Éditeur

133, RUE SAINT-LAURENT, MONTREAL

1922



DÉDIÉ

À

MM.

Joseph Archambault, C.R., M.P., et au docteur E. Merril Desaulniers, M.P.P., dont l'initiative a procuré la conservation du fort de Chambly, une gloire du passé unique en son genre.

Hommage aussi à la Commission des sites et monuments historiques, branche des parcs nationaux, ministère de l'Intérieur, Ottawa, qui dirige l'embellissement du fort.

PRÉFACE

Il existe au pays de Québec un vieux fort : le fort de Chambly, qui domine le cours de la Richelieu, successivement appelée " rivière des Iroquois ", " rivière de Chambly " et " rivière de Sorel ", et qui est une des ruines les plus vénérables et les plus pittoresques du continent américain.

Ce fort, qui fait l'objet de la présente étude, est particulièrement digne de nos égards, car il appartient à un passé de gloire qui semble fuir dans l'oubli avec rapidité. Nombreux sont ceux qui, depuis cinquante ans, nous en ont entretenus! Plusieurs artistes et peintres de talent ont déjà fixé sur la toile et par la gravure cette relique du régime français : entr'autres, M. Barnsley, A. Barbeau, L.-J.-N. Blanchet et Georges Delfosse, dont quelques tableaux se trouvent au musée du fort.

Il nous a paru convenable et opportun de mettre à la portée de nos compatriotes un précis historique de cette vieille construction stratégique.

Après avoir colligé et recueilli tout ce que M. Sulte a semé au hasard des circonstances sur Chambly et son fort, et y avoir ajouté de copieuses notes personnelles tirées de divers dépôts d'archives, cette monographie n'a pas la prétention d'avoir épuisé le sujet ; mais nous estimons avoir fait un résumé succinct et populaire, que nous croyons bien à sa place dans la série des Mélanges historiques. *Puisse-t-il mériter la faveur de ceux qui désirent se faire une opinion juste et concrète du rôle qu'a joué le fort de Chambly dans notre histoire. Que d'autres chercheurs viennent bientôt parachever l'œuvre commencée.*

Avant que de terminer je voudrais, à titre d'initiative absolument personnelle, féliciter M. Sulte de ce qu'il a fait jusqu'ici pour le fort de Chambly. Personne, sans doute, ne lui contestera la large part de mérite qui lui revient dans la restauration de cette relique vraiment nationale. Le chant qu'il lui a consacré en 1865, ayant été publié dans une revue de Belgique et dans un journal de France, avec des notes touchant l'histoire de la forteresse, valut à son auteur d'être nommé membre correspondant du Cercle artistique et littéraire de Bruxelles, honneur qu'il n'avait aucunement sollicité.

En 1881, lorsqu'il fut question de restaurer le fort, il se trouvait sous le contrôle du bureau de M. Sulte. Celui-ci pouvait se rendre utile, ce qu'il ne manqua pas de faire, — ainsi que Charles Walkem, également du bureau de la Milice. Depuis lors, M. Sulte s'est constamment intéressé au vieux fort et, récemment encore, grâce à son initiative, la Commission fédérale des sites historiques, dont il est membre aviseur, a résolu de s'en occuper particulièrement. Des travaux sont commencés pour rendre l'édifice plus agréable à la vue et lui adjoindre les terrains d'alentour sous forme de parc. Le musée sera enrichi. Le vaste intérieur deviendra jardin, pelouses, bocage, lieu de repos pour les pèlerins, de manière à satisfaire la curiosité et le goût de tous ceux qui ne manqueront pas de venir, de loin comme de près, visiter ce souvenir unique de notre enfance nationale.

GÉRARD MALCHELOSSE.

Montréal, 11 février 1922.

Le Fort de Chambly

L'aspect actuel des murs du fort de Chambly, vus à distance ou de loin, est d'une couleur orangée et grise où le jaune domine de beaucoup et prend une teinte uniforme de cuivre pâle. On ne sait que dire : métal ou pierre ? Cet énorme quadrilatère repose sur des gazons et un de ses côtés fait face aux rapides qui coulent en bourdonnant toujours sous ses pieds ; deux autres pans regardent, l'un une courbe ou anse du bassin et l'autre le haut de la rivière Chambly ou Richelieu, de sorte que le quatrième côté est le seul qui envisage la campagne ou, pour mieux dire, la rue principale de l'endroit. Il n'y a pas une seule maison qui lui tourne le dos. Chaque habitation, sur un tiers de cercle d'une grande étendue, voit le fort devant elle.

Sa position est toute militaire : c'était la clef de la rivière Chambly et du bassin, ce dernier ravissant et bordé de maisons riantes, de jardinets, de pelouses et de fleurs.

Deux grosses montagnes taillées à pic comme des billots que l'on poserait sur une table sont au loin, de l'autre côté du bassin et de la rivière, et impriment au paysage un caractère saisissant. La plus proche est celle de Saint-Hilaire, admirée à plus d'un titre ; l'autre, de Saint-Bruno. Le fort les contemple toutes deux et garde le silence, mais on s'écrie : " Que viennent faire ici ces monstrueux éléphants ? " Et on répond plaisamment : " Ils sont décoratifs ! " Cela se voit. Quoi qu'il en soit, elles rendent le tableau complet. La nature a travaillé avec art pour mêler

en ces lieux l'agréable et le pittoresque. Les pyramides d'Egypte, dans leur désert de sable, n'embellissent point le voisinage du Caire. Elles sont moins anciennes que nos deux géants et la situation de ceux-ci est plus poétique.

Dans les terres grasses et riches de Chambly la forêt n'existe plus. C'est tout culture et jolies maisons ; les routes sont parfaites et bordées d'arbres d'ornement. Dès l'arrivée on se réjouit d'y être ; on se quitte avec regret parce que le séjour intensifie notre attachement à ce lieu sans pareil dans la région des cantons de l'est ou des environs de Montréal.

Il est impossible, à vrai dire, de revoir la petite population qui, il y a deux siècles, circulait autour des quatre murs de la forteresse, mais celle-ci évoque le passé avec une telle ardeur que tous nos morts semblent reparaître parmi nous. Que de réflexions se présentent à la vue de cette relique imposante ! nous allions dire dorée, car c'est l'impression qu'elle nous cause. La patine du temps a revêtu ces pierres de la coloration des vieux marbres. Tournez sur n'importe quel rumb de vent, le fort est le point central et il faut le voir luire au soleil. Il est doré, pas de doute !

Ah ! Chambly ! Chambly ! Beau pays, gens aimables, grands souvenirs historiques, on en revient pour y retourner. " Voir Naples et mourir ", dit-on. Ce mourir est ridicule. Voir, puis revoir Chambly et vivre longtemps !

De toutes les constructions militaires françaises de l'Amérique, il ne reste rien d'aussi considérable ni de si imposant que le fort de Chambly. Louisbourg a été rasé à fleur de sol. Rien ne subsiste à Québec ni à Montréal qui mérite un peu d'attention sous ce rapport. Le bijou unique et superbe encore debout à Chambly est à conserver si nous ne voulons pas voir disparaître la dernière marque qui se rattache au souvenir déjà lointain de nos origines et

de l'état de guerre dans lequel vivaient nos aïeux. En tout pays on se montre très fier de pareilles choses ; les autorités veillent à leur conservation. Hélas ! il faut avouer en passant que l'éducation des Canadiens-français à l'égard des monuments historiques est à faire ! Quel prix ne devrait-on pas attacher à ce qui rappelle la vie, les faits et les gestes de la nation dans le passé ! En vérité, il n'est plus temps de préserver les palissades construites par Jacques de Chambly, en 1665, mais nous avons des murailles de pierre solide qui datent de deux cent dix ans et qui peuvent se conserver durant des siècles encore, moyennant un peu de soin. Inspirons à la génération actuelle le respect de cette masse historique afin qu'on le transmette d'âge en âge et que jamais on ne songe à niveler ce glorieux terrain.

Depuis que ces lignes sont écrites le gouvernement fédéral a commencé à s'occuper de la forteresse et il va en faire un lieu d'attraction pour les touristes.

L'origine du fort de Chambly date de loin : elle remonte presqu'au commencement de la colonie. Si nous voulons en faire l'historique il faut procéder par ordre de dates, sans prétendre plus que de dire : en tel temps il se passait telle chose. C'est une longue exposition mise en raccourci, ou, si vous préférez, tout un gros chapitre ramené à la mesure d'un simple article : une analyse, enfin.

Pierre Boucher, des Trois-Rivières, partit en 1661 pour aller demander des secours en France en vue de paralyser les incursions des Iroquois. La population du Canada ne dépassait pas deux mille personnes et ces Sauvages n'en avaient pas peur, allez. Il vit Colbert et lui demanda trois cents hommes armés à la légère et lui promit de leur adjoindre autant de Canadiens pour aller dans le nord de l'Etat actuel de New-York ravager les villages iroquois, les terroriser en un mot et mettre fin à leurs courses désastreuses

lorsqu'ils descendaient la rivière Chambly et venaient massacrer les colons français sans défense, parce que nous n'avions pas de troupes à leur opposer.

Colbert voulut faire plus grand ; il fit trop et avec maladresse. Quatre compagnies partirent des Antilles pour le Canada ; vingt autres du régiment de Carignan arrivèrent de France. Il se trouva plus de douze cents hommes réunis à Québec l'été de 1665 et l'appel des Canadiens donna au moins trois cents autres recrues.

Après avoir entendu dire que la France allait nous envoyer des forces considérables et voyant le petit nombre de soldats arrivés en 1662-64, les Iroquois étaient plus déterminés que jamais à fondre sur les postes français, en choisissant d'abord les plus faibles. Au printemps de 1665, ils recommencèrent leurs courses. Le 7 mai cent cinquante Sauvages alliés des environs de Québec et cent Canadiens partirent avec Charles Le Gardeur de Tilly pour les repousser.

Les premières compagnies du régiment de Carignan débarquèrent à Québec les 18 et 19 juin. Le 23 juillet, quatre d'entre elles partirent sur de légers bateaux pour remonter le fleuve. Les Iroquois bloquaient les Trois-Rivières et avaient tué quelques personnes, sans compter des prisonniers qu'ils avaient surpris aux environs de la place. Au moment d'arriver sur les lieux, les troupes du roi furent rejoints par une compagnie de volontaires sous les ordres de Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny. Selon leur coutume, les ennemis se retirèrent pour aller plus loin tendre des embuscades. Jamais après cela ils ne se sont montrés aux Trois-Rivières.

Les deux Le Gardeur ayant réuni leurs volontaires se mirent à la poursuite des Iroquois et les chassèrent du Bas-Canada. On eut pleine liberté de faire les récoltes, ce qui ne s'était pas vu depuis vingt-cinq ans.

La nécessité de se défendre contre les Iroquois qui assassinaient sans cesse les gens de la campagne depuis le lac Saint-Pierre jusqu'à Québec, avait inspiré l'idée de construire en 1665 des forts aux rapides de Chambly et de Sainte-Thérèse et à l'endroit où est maintenant Sorel. C'est pourquoi les capitaines Jacques de Chambly et Pierre de Sorel bâtirent les deux palissades[1] de bois qui, par la suite, portèrent leurs noms. Ces premières mesures militaires étaient excellentes.

Le fort de Chambly ayant été commencé le jour de la fête de saint Louis, il fut décidé qu'on l'appellerait Saint-Louis de Chambly. Il faut noter ici qu'il y avait à Québec le fort ou château Saint-Louis ; les forts de l'Ouest qui ont porté ce nom furent construits après 1677.

Il formait un carré de cent quarante-quatre pieds de chaque côté ; les palissades avaient quinze pieds de hauteur. Il devait servir d'entrepôt pour les marchandises, les provisions de bouche, les armes et la poudre ; de logement pour les troupes et de refuge temporaire aux habitants lorsque ceux-ci s'établiraient sur les terres avoisinantes. Lors de sa construction il n'y avait aucun blanc établi sur la rivière alors appelée des Iroquois, ni à l'endroit nommé plus tard Sorel. Dans l'enceinte de ces murailles on construisit un hangar, des barraques pour les soldats, une chapelle et une maison où le commandant logeait et avait son bureau, etc... Après 1670 on fit de cette place un poste de traite ; ce fut un centre important pour le commerce des fourrures et il y avait un prêtre résident.

En 1666, M. de Salières se décida à se mettre à la tête de quelques centaines de soldats et de marcher en plein mois

Erreur. C'était par ordre du gouverneur Courcelles.

1. Ces forts de pieux de 1665 et celui de Sainte-Thérèse ne sont pas du tout des " block house " ou " blockaus " (allemand) ; ce dernier mot signifie une maison fortifiée.

Au lieu de Salières lisez Courcelles.

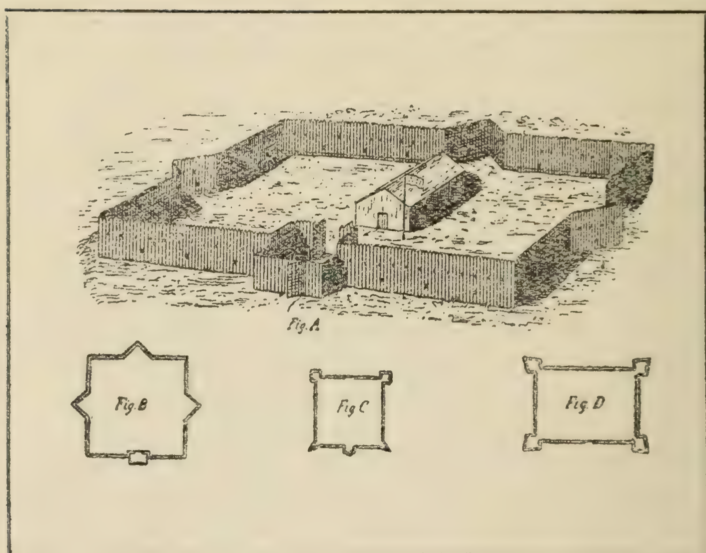


Fig. A — Fort Saint-Louis de Chambly, formé d'une palissade de quinze pieds de hauteur, construit en 1665 par Jacques de Chambly, capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan. Il fut incendié en 1702 par les Iroquois et reconstruit en pierre, sur le même emplacement, en 1709-10.

Fig. B — Plan du fort Saint-Louis de Chambly ; il formait un carré de cent quarante-quatre pieds de côté.

Fig. C — Plan du fort Richelieu ou de Sorel, bâti en 1665 par Pierre de Sorel, capitaine d'une compagnie du régiment de Carignan.

Fig. D — Plan du fort Sainte-Thérèse, bâti en 1665 par M. de Salières.

de février depuis Québec jusqu'à Albany où il se croyait rendu chez les Iroquois. Il mena toute l'affaire avec étourderie pour revenir bredouille, comme on dit, ayant perdu près de cent hommes morts de misère, de froid et de faim. Ce capitaine avait le vice des militaires d'outre-mer, c'est-à-dire qu'il croyait connaître l'Amérique mieux que personne. Il ne voulait pas comprendre que la guerre avec les Sauvages, en plein bois, n'était pas du même genre qu'un combat loyal livré sur un champ de bataille européen.

L'automne suivant, M. de Tracy renouvela cette incartade, mais il ne brûla qu'un village abandonné. Les Iroquois comprirent néanmoins qu'une telle puissance bien dirigée les écraserait et ils finirent par demander la paix. Celle-ci dura jusqu'à 1684, puis ce fut une guerre sérieuse dans laquelle les Anglais entrèrent en 1689 et l'on se battit durant près de douze ans.

On a dit que les expéditions de 1666 " eurent l'avantage d'enseigner aux colons cette guerre d'escarmouches et cette tactique indienne dans lesquelles les milices du Canada devaient, par la suite, exceller."[2] Ce fut, à n'en pas douter, une excellente école, toutefois, rien de ces sortes d'expériences ne manquait aux Canadiens, comme on a pu s'en convaincre.

On a aussi dit que la seconde expédition, conduite par M. de Tracy, avait été couronné de succès ; le mot est exagéré, mais nous y gagnâmes néanmoins une certaine paix qui fut troublée à maintes reprises.

La meilleure politique aurait consisté à envoyer des troupes pour détruire entièrement les villages des Iroquois et forcer ceux-ci à se tenir tranquilles ou à s'en aller vivre plus loin ; les autorités ne comprirent pas cela. Cependant, les forts semblaient dire : " Venez, vous serez chaudement

2. George Tricoche, *les Milices françaises et anglaises au Canada*, p. 13.

reçus ; " les ennemis s'en moquaient, ils ne passaient pas sous leurs canons et continuaient leurs ravages.

Pour les raisons mentionnées plus haut, et voyant que les troupes ne retournaient point en France, les Iroquois avaient compris, vers 1668, que tout cela finirait par la dévastation de leurs bourgades ; c'est pourquoi ils promirent la paix, mais les massacres " à la sourdine " continuèrent quand même de temps en temps, souvent par la faute des coureurs de bois. La région de Chambly s'était peuplée quelque peu depuis 1674 et, naturellement, les Iroquois, à partir de 1684, avaient beau jeu pour y faire des coups, assommer les défricheurs dans les champs, mettre le feu aux maisons et capturer des hommes, des femmes, des enfants qu'ils brûlaient ou torturaient d'une manière abominable. Cette situation durait donc encore en 1689 lorsque la France et l'Angleterre en vinrent aux hostilités. Les Iroquois se joignirent aussitôt aux Anglais et la terreur se répandit plus que jamais tout le long du Richelieu et du Saint-Laurent même jusqu'à la sortie du lac Saint-Pierre. Ce fut une période lamentable de notre histoire qui dura jusqu'à 1700 ; après cela il y eut trois années de paix, puis la guerre recommença.

Lorsque le régiment de Carignan retourna en France (1669), un certain nombre de ses soldats entrèrent dans les petites garnisons de Québec, Trois-Rivières, Sorel, Montréal, Chambly, Sainte-Anne et Cataracoui, ainsi que des volontaires canadiens, et, par la suite, ces garnisons furent toujours composées partie de soldats ayant servi en France, partie de Canadiens.

Déjà, à cette époque, la nécessité d'une armée coloniale se faisait sentir impérieusement. Le comte de Frontenac forma, vers 1675, les cadres de la milice, tels qu'ils ont existés jusqu'à 1760. Tout homme en état de porter les armes

appartenait à une compagnie et faisait les exercices militaires chez lui, à dates fixes. Le capitaine de paroisse commandait la compagnie de sa paroisse. En cas de plus d'une compagnie, il n'y avait pas de major, mais des lieutenants commandaient les compagnies[3] et le capitaine de la paroisse prenait la direction de tout. Ce capitaine était appelé le " capitaine de la côte " parce que chaque paroisse aboutissant au fleuve, il devait distribuer ses ordres le long de la côte du fleuve, au lieu d'être obligé de remonter dans les terres et de circuler de rang en rang, ou de concession en concession, comme lorsque les habitants sont groupés et ne suivent pas un alignement rigide.

Le district de Chambly relevait du gouvernement des Trois-Rivières au cours des années 1666-90, à peu près, et J.-O. Dion, ancien conservateur du fort, nous dit que, de 1675 à 1682, il n'a pu constater les noms des commandants de ce poste. En 1677, Jean Deleau, sieur de la Motte, commandait au fort de Chambly, comme nous le rapporte une pièce de procédure criminelle que nous avons trouvée dans les archives des Trois-Rivières.[4]

La Hontan écrivait en 1684 : " Le petit fort situé au pied du saut, sur le bord du bassin de Chambly, n'a que de simples palissades. Les habitants qui demeurent aux environs sont fort exposés aux courses des Iroquois en temps de guerre."

Vers 1686, le tout reprit un aspect militaire à cause des

3. C'étaient plutôt des escouades.

4. Voir *Mélanges historiques*, I, p. 105, 107, 108, où il est dit erronément que " le sieur Jean Deleau est peut-être le même que le capitaine de la Mothe, tué à Saint-François-du-Lac l'automne de 1690," mais il n'est pas le même (voir *le Monde illustré*, 14 décembre, 1895). La suite du même paragraphe (p. 108) doit se lire comme suit : " il n'est pas le même, non plus, que Dominique de la Motte, ni que Pierre de Saint-Paul, sieur de la Motte-Lucière. Le premier s'était fait concéder la terre de Lussaudière, près Saint-François-du-Lac."

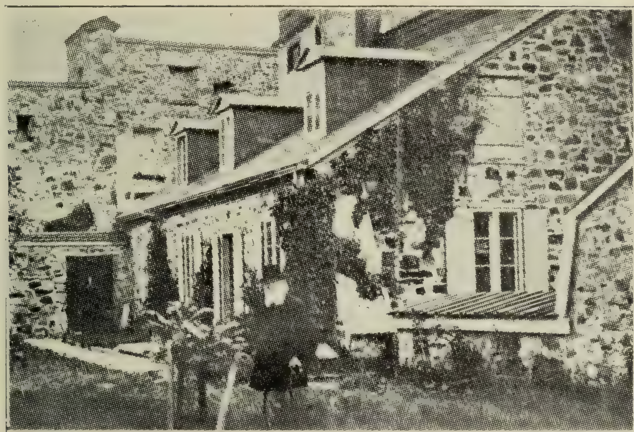
Iroquois qui, aidés secrètement des Anglais, recommençaient leurs courses. En 1687, leurs bandes inquiétèrent Laprairie et Chambly et brûlèrent les moissons ; quelques colons furent capturés ; les autres se réfugièrent au fort ou se sauvèrent à Boucherville. Le 3 novembre, " le fort de Chambly fut investi tout-à-coup par les Agniers et les Mohicans et ne dut son salut qu'à la promptitude avec laquelle les gens de la campagne accoururent à son secours."[5] François Lefebvre, sieur de Duplessis, y commandait alors. L'année suivante, il fut remplacé par le capitaine Raymond-Blaise des Bergères qui, en 1695, était encore commandant à Chambly. Au commencement du printemps de 1693, il conduisit vingt hommes de sa garnison à deux lieues du fort, pour embarrasser les portages de la rivière Richelieu, qui se trouvent entre l'île Sainte-Thérèse et Saint-Jean. L'entreprise eut plein succès.

Durant ces années de trouble, la petite garnison de Chambly possédait un chien dont l'image devrait être coulée en bronze. Cet animal allait de Chambly à Laprairie, et *vice versa*, portant des lettres, s'esquivant des Sauvages mieux qu'aucun homme, et soutenant les deux forts par les renseignements qu'il transmettait presqu'aussi vite que l'aurait fait le *tramway* actuel.[6] Il avait été amené en 1688 par Raymond-Blaise des Bergères qui l'avait eu de la garnison de Niagara ; la mère de ce jeune chien s'appelait " Vingt sols " et avait servi souvent de sentinelle à Niagara. Elle nous rappelle la chienne Pilote qui vivait à Montréal vers 1650-60 et qui fut si utile à la garnison de ce lieu.

---

5. F.-X. Garneau, *Histoire du Canada*, I, p. 286.

6. Gérard Le Jeune, *le Passe-Temps*, 8 janvier, 1921 ; *le Monde illustré*, 14 janvier, 1888 ; voir le mémoire de Gédéon de Catalogne dans les *Documents de la Nouvelle-France*, I, p. 606.



Résidence du conservateur



Ruines des murs, vues de l'observatoire du fort.

Lorsque le chien du fort de Chambly eut été établi postillon d'un lieu à l'autre, remarque un auteur du temps, on demanda pour lui une ration qui fut accordée et il fut incorporé sur la liste des soldats sous le nom de M. de Niagara. On trouva même le moyen de le faire vivre plusieurs années encore après sa mort arrivée en 1700 ; lorsque la revue se faisait on prétextait qu'il était soit en course soit en chasse.

En 1693, il y avait vingt-sept ans que le fort de Chambly existait ; ses palissades étaient tellement délabrées, pourries et ébrêchées que l'on dût y faire de grandes réparations. Le comte de Frontenac dit, dans une dépêche de la fin de l'année, que " le fort de Chambly a été refait à nouveau par M. des Bergères, et qu'il est dans l'état de la meilleure défense qu'on puisse attendre d'un fort de pieux." Il paraîtrait que cet officier consacra une bonne somme de son argent à ces travaux et qu'il n'en fut point remboursé.

M. de Callières, après le ravitaillement du fort de Chambly, en fit le point de concentration d'une troupe de cinq à six cents hommes, soldats et habitants.

Vers 1696 ou 1697, Jacques Daneau de Muy fut nommé commandant du poste de Chambly, en remplacement de Raymond-Blaise des Bergères ; il garda cette charge jusqu'en 1702, année où le fort fut incendié par les Iroquois.

Revenons à M. de Chambly. Un écrivain anglais qui s'est donné la peine d'étudier l'origine de ce nom a demandé aux cultivateurs de Laprairie ce que cela voulait dire, et on lui a répondu : " J'sais pas." Très satisfait de cette réponse, notre homme en conclut que " Chambly " ne signifie rien, c'est pourquoi il a recours à son imagination, car faute de certitude il est permis d'inventer une étymologie. Le voilà en travail, et il tombe sur les mots " champ de blé " que les Canadiens ont dû transformer en " chambly ".

" La vallée du Richelieu, dit-il, est un des endroits du Canada où le blé vient très en abondance. Son nom de Chambly lui vient de " champ d'blé." On a voulu par là indiquer la fertilité du sol."[7] Ayant trouvé ce trait de lumière, il ne fut pas question d'en savoir davantage.

Un autre auteur a dit que M. de Chambly avait " refusé " Mlle de Thauvenet. Mettons qu'il l'a épousée, c'est plus juste. François Hertel, sieur de Lafrenière, dont les enfants ont tant illustré notre histoire par leur héroïsme et leur dévouement, se maria à Montréal le 2 septembre 1664, avec Marguerite de Thauvenet, laquelle était fille de Raymond de Thauvenet, capitaine au régiment de Brimon. Elle était venue en Canada avec Mme de la Peltrie pour se consacrer à l'instruction des jeunes Sauvages. Il faut croire qu'elle avait amené sa sœur Marie-Thérèse, puisque cette dernière épousa M. de Chambly, mais on ne connaît pas la date de ce mariage.

Il paraîtrait que M. de Chambly aurait fait passer quelques colons à Chambly, de 1670 à 1673, mais c'est surtout au temps de François Hertel, sieur de Lafrenière, que la seigneurie, dont il avait l'administration depuis le départ de M. de Chambly pour l'Acadie, commença à se peupler, disons vers 1674-75. François Hertel, héritant de ce fief, en 1687, son fils René perpétua le nom de Chambly en l'adoptant et se nomma Hertel de Chambly ; ses descendants gardèrent ce nom durant un siècle et plus. La rivière Richelieu devint, avec le temps, la rivière Chambly, moitié à cause du fief et moitié à cause de la forteresse qui était la construction la plus notable de ce cours d'eau.

François Hertel mourut en 1722, passant le fief de Chambly à son gendre Jean-Baptiste Boucher de Niverville.

---

7. *The Canadian Antiquarian*, juillet 1878.

Prenant pour point de départ de la colonisation du fief les années 1674-75, nous voyons, six ans plus tard, une quinzaine d'habitants fixés sur ces terres. On était sous l'impression en ce moment que les Iroquois ne seraient plus à craindre et cet état de tranquillité aurait duré toujours sans la conduite des marchands de fourrures qui, pour augmenter leur commerce, faisaient molester, par leurs coureurs de bois, les tribus iroquoises pacifiées, terrorisées mêmes, mais pas du tout affaiblies et toujours très guerrières. Donc, en 1681, il y avait sur les terres de Chambly les colons suivants :

Pierre-Jean Bau (Lebeau à présent), né en 1654, et sa femme Etiennette Lory, née en 1649, tous deux d'origine inconnue, établis à Boucherville en 1672. Ce ménage avait en 1681, à Chambly, quatre enfants, un fusil, deux bêtes-à-cornes, sept arpents en culture.

Jean-Baptiste Poirier, né en 1641, fils de Jean et de Jeanne... de la ville de Molières, un peu au nord de Montauban, en Gascogne, était du régiment de Carignan. Je le trouve au Cap-Rouge, près de Québec, en 1666, engagé chez Jean Nau, cordonnier. Le 18 mars 1668, à Montréal, il épousait Marie Langlois, née en 1647, fille de François et de Marie Neuville, de Dieppe, haute Normandie. En 1681, à Chambly, ils ont cinq enfants, un fusil, une vache, quatre arpents en culture.

Mathurin Besnard, né en 1644, fils de Louis et de Mathurine Chevay, de Villiers-le-Château, en Anjou, avait épousé à Québec, en 1672, Marguerite Viart, née en 1652, fille de Pierre et de Catherine Lecompte, de Brie-Comte-Robert, diocèse de Paris. Ce ménage avait trois enfants à Chambly, en 1681, un fusil, deux pistolets, trois bêtes-à-cornes, dix arpents cultivés.

Paquette Charlot, seul, né en 1627, avait un fusil et six arpents cultivés.

René Dumas, né en 1651, fils de Claude et de Françoise Léger, paroisse Sainte-Croix, ville de Tours, en Touraine, avait épousé à Québec, en 1671, Marie Lelong, née en 1651, fille de Mathurin et de Périnne Morel, paroisse de Toussaint, ville de Rennes, en Bretagne. Ce ménage demeura d'abord aux environs des Trois-Rivières, puis à Laprairie, ensuite à Chambly où nous le voyons en 1681 avec trois enfants, un fusil, deux bêtes-à-cornes, huit arpents cultivés.

Alexandre Petit, né en 1621, marchand à la Rochelle en 1662, était commerçant au Canada en 1664. Ses fils, Gédéon, né en 1659, Alexandre et Moïse ont agi avec lui dans les affaires de la traite des pelleteries à partir de 1680 à peu près. C'étaient des huguenots. Alexandre, qui était né après Gédéon, se maria à Varennes, en 1721, avec Anne Messier. Moïse échappe à nos recherches. A Chambly, en 1681, le père (veuf ?) et Gédéon sont ensemble. On les accuse de trafiquer avec les Anglais d'Albany. Ils ont trois serviteurs, deux fusils, six bêtes-à-cornes, quinze arpents cultivés. En 1677 Gédéon avait une terre à Dombourg, près de Beauport. Cette année il se fait catholique. En 1687, le père était mort en mauvaises affaires de commerce et Gédéon était en fuite.

Julien Plumereau, né en 1641, sa femme Jeanne Barbier, née en 1651, tous deux d'origine inconnue, étaient dans les environs de Chambly dès 1672. Ils avaient alors un garçon d'un an ou deux et une fille âgée de quelques mois. A Chambly, en 1681, ce ménage a sept enfants (on le nomme Pellerault) avec un fusil, six bêtes-à-cornes et dix arpents cultivés. Plumereau a dû mourir cette année. La veuve

épousa, en 1681, François Hablin que Mgr Tanguay appelle Blain.

Esprit Bernard, né en 1642, est seul à Chambly en 1681. Il a un fusil et dix arpents cultivés. C'est tout ce que nous savons de lui.

Etienne Raimbaut, né en 1637, et sa femme Jeanne Raimbaut, née en 1645, tous deux d'origine inconnue, ont dû arriver de France en 1672 avec leur fils Jacques, né l'année précédente. Jeanne, autre enfant, fut baptisée à Sorel en 1674. Jean naquit en 1676, Etienne en 1679. Ce ménage est à Chambly en 1681 avec ces quatre enfants, un fusil, quatre bêtes-à-cornes, douze arpents cultivés. Jeanne Raimbaut se remaria en 1703, à Sorel, avec Jean Viel.

Jean Besset, né en 1642, d'origine inconnue, se maria vers 1667 (probablement au Château-Richer) avec Anne Seigneur, née en 1649, fille de Jean et de Jeanne Godaillon, paroisse Saint-Paul, ville de Paris. Ce ménage était à Boucherville en 1670. A Chambly, en 1681, il a cinq enfants, un fusil, trois bêtes-à-cornes, huit arpents cultivés. Besset fut tué à Lachenaie par les Iroquois en 1690, laissant deux filles mariées et un fils qui a eu une nombreuse descendance.

Jean Bariteau, né en 1647, et sa femme Marie Vara, née en 1653, tous deux d'origine inconnue, font baptiser leur premier enfant à Sorel le 24 mai 1672. A Chambly, en 1681, ils ont quatre enfants, un fusil, une vache, cinq arpents cultivés. Durant la guerre de 1688 ce ménage se réfugia à la côte de Beaupré et, plus tard, retourna sur sa terre de Chambly.

Charles Robert, né en 1645, fils de Louis et de Marie Leroy, paroisse Saint-Agnedieu, diocèse de Xaintes, en Saintonge, épouse à Contrecœur, le 9 janvier 1681, Marie Leber, Canadienne. Au recensement de Chambly, quelques mois plus tard, il est seul (un fusil, six arpents cultivés) mais

en 1683 sa femme lui donne un enfant. Charles Robert a dû mourir cette dernière année puisque Marie Leber épouse, en 1684, François Bourassa.

Bernard de Nigé, né en 1627, et sa femme Marguerite Raisin, née en 1651, se sont mariés à Montréal en 1669. Il est d'origine inconnue. Quant à Marguerite Raisin, elle pouvait être sœur de Marie Raisin, née vers 1650, que la Mère Marguerite Bourgeois avait amenée de Troyes, en Champagne. A Chambly, en 1681, ce ménage a cinq enfants, un fusil, quatre bêtes-à-cornes, huit arpents cultivés. Nombreuse descendance. Surnom : Sansoucy.

Jean Paladeau, charpentier, né en 1641, et sa femme Jeanne Leroy, née aussi en 1641, tous deux d'origine inconnue, font baptiser leur premier enfant à Boucherville en 1670. Au recensement de Chambly, en 1681, ce ménage a six enfants, deux fusils, cinq bêtes-à-cornes, dix arpents cultivés. Nombreuse descendance.

René Poupart, né en 1650, fils de Pierre et de Marie Boulé, du Plessé, au nord-ouest de Nantes, en Bretagne, épouse à Boucherville, le 6 avril 1679, Marie Gendron, Canadienne. A Chambly, en 1681, Poupart est seul. Il a deux fusils, quatre bêtes-à-cornes, dix arpents cultivés. Sa femme lui donna, en 1682, un fils qui a eu une nombreuse descendance. Un autre, baptisé à Contrecœur, le 2 novembre 1684, s'est marié. La famille paraît avoir demeuré à Albany, sur l'Hudson, de 1685 à 1708, d'où elle partit pour se fixer dans le district de Montréal.

Jean Dupuis, né en 1644, est seul sur une terre à Chambly, en 1681. Il a un fusil, quatre bêtes-à-cornes, dix arpents cultivés.

Jean de Paris, né en 1637, et sa femme Marie Lefebvre, née en 1647, tous deux d'origine inconnue, figurent pour la première et seule fois au recensement de Chambly, en 1681.

Ils n'ont pas d'enfant. Ils possèdent deux fusils, trois bêtes-à-cornes, six arpents cultivés.

Ces dix-sept colons n'étaient pas venus de France pour s'établir à Chambly puisque nous les voyons, sauf six au Canada durant un certain nombre d'années antérieures au commencement de cette seigneurie : Petit 1664 ; Poirier 1665 ; Besset 1667 ; Nigé 1669 ; Paladeau 1670 ; Dumas 1671 ; Bau, Besnard, Plumereau, Raimbaut et Bariteau 1672.

Les âges des hommes et des femmes indiquent des jeunes gens et des femmes moins âgées que les hommes.

Six hommes venaient de la Gascogne, la Rochelle, la Saintonge, la Touraine, l'Anjou, la Bretagne. Deux femmes de Paris, une de Normandie, une de Bretagne. Deux Canadiennes. Les autres d'origine inconnue. Le seigneur de Chambly n'était certainement pas allé les recruter dans ces diverses provinces.

Jacques de Chambly avait obtenu la concession de la seigneurie le 29 octobre 1672. Dès l'année suivante on l'envoya en Acadie remplacer le capitaine de Grandfontaine, d'où il passa aux Iles, à la Grenade, puis à la Martinique. Il nous reste à savoir quand et comment il céda l'administration de sa seigneurie à François Hertel, sieur de Lafrenière. En tout cas, aucun colon ne devait se trouver sur cette terre en 1672 ou 1673, alors que M. de Chambly fut appelé à Pentagoët. Il nous semble que les ménages qu'on y voit en 1681, à part trois ou quatre hommes sans famille, avaient dû s'y établir avec permission et par l'intervention de François Hertel, à compter de 1674 ou 1675.

Ceux qui disent que les terres de Chambly ont été colonisées en bloc par les soldats du régiment de Carignan devraient bien nous en donner des preuves.

* * *

Le fort de Chambly subit quelques réparations urgentes en 1700 ; ayant été momentanément abandonné, les Iroquois en profitèrent pour l'incendier en partie en 1702 ; il fut relevé, peu après, sur des dimensions moindres, par Paul d'Ailleboust de Périgny qui en eut le commandement jusqu'en 1710. En ce temps-là (1704-10) son matériel de guerre consistait en six canons et pierriers.

Au printemps de 1709, comme l'on craignait une invasion anglaise, on résolut de l'arrêter dans sa marche par eau, et, à cet effet, Claude de Ramesay, alors gouverneur de Montréal, fut envoyé avec un détachement de la milice, de volontaires canadiens et de Sauvages, à Chambly où était le rendez-vous général. Sur la fin de juillet, la petite armée remonta la rivière Richelieu ou Chambly jusqu'au lac Champlain où il y eut des coups de feu tirés inutilement avec l'ennemi ; puis les troupes reprirent aussitôt le chemin de Chambly où M. de Ramesay laissa Gédéon de Catalogne avec quelques ouvriers afin de remettre le fort en état de défense. Les troupes continuèrent leur chemin et descendirent à Québec.

Entre temps, Charles Lemoine, commandant intérimaire du gouvernement de Montréal, en l'absence de M. de Ramesay, avait reçu l'ordre de faire abandonner le poste de Chambly où il était de passage en septembre 1709, et de faire transporter à Laprairie et à Montréal toutes les provisions qu'il contenaît. Mais, sur les instances de Gédéon de Catalogne qui le réparait en ce moment et qui ne demandait que cent hommes pour le défendre, il fut décidé à Québec que l'on conserverait ce fort.

Quelques jours après une grande assemblée fut convoquée dans une salle du séminaire de Montréal. Il y fut résolu de fortifier sérieusement le fort de Chambly exposé si près de la frontière. Le gouvernement de Montréal obtint

du Conseil Supérieur de Québec un avis favorable à la reconstruction du fort. MM. de Vaudreuil et Raudot écrivirent en France exposant la nécessité qu'il y avait de reconstruire ce fort en pierre, mais il fallut trois ans pour recevoir la décision de la cour, ce qui prouve qu'on n'était pas plus expéditif il y a deux siècles qu'on ne l'est aujourd'hui. Le gouvernement de Versailles s'était enfin décidé de remplacer le fort de bois construit en 1665 par un fort de pierre de premier ordre et possédant tous les moyens de défense alors usités, et ce sont ses murs que nous voyons encore. L'ordre n'arriva qu'en 1711... mais il était trop tard : on s'était mis à l'œuvre sans attendre, et la construction en était achevée depuis l'année précédente.

Le fort avait été réparé l'été de 1709 par Gédéon de Catalogne qui, comme nous l'avons dit plus haut, était resté à Chambly à cette fin. Il fit aussi construire un second hangar ou magasin qu'il abandonna à l'automne. Paul d'Ailleboust de Périgny, qui commandait le fort, eut la charge de cette nouvelle construction, mais il n'y avait qu'un seul soldat avec lui l'hiver de 1709-10. C'est pendant cet hiver que fut transporté à Chambly sur des traîneaux, une partie de la pierre nécessaire à la construction de la forteresse projetée. Le 16 novembre 1709 avait été passé à Québec une ordonnance de l'intendant qui obligeait les " habitants du gouvernement de Montréal de mener sur le lieu, le plus tôt que faire se pourra, la pierre et la chaux nécessaires pour la bâtisse en pierre du fort de Chambly. Ils devront aussi fournir et apporter à Chambly les poutres équarries et le bois nécessaires. Le sieur d'Aigremont est nommé pour faire la répartition des habitants obligés aux dits travaux dans les différentes côtes du gouvernement de Montréal."[8]

---

8. P.-G. Roy, *Ordonnances des Intendants*, I, p. 89.

Dans le mémoire de Gédéon de Catalogne il est dit que " les intendants ordonnèrent des fonds pour la fortification de Chambly et obligèrent tous les habitants du gouvernement de Montréal d'y donner chacun huit jours de corvée et que pour l'année suivante on put commencer ces ouvrages et les mettre en état de défense." Le même auteur ajoute qu'on lui ordonna de se transporter sur le lieu au mois de janvier 1710, " pour y faire amasser des matériaux, et pendant tout l'hiver (février et mars) on tailla les pierres angulaires, portes et fenêtres."[9]

Au mois de mai 1710 on commença à creuser pour bâtir les fondations en pierre. A l'automne suivant les murs avaient douze pieds de haut, suivant le mémoire de Gédéon de Catalogne. Nous croyons que Josué Bois-Berthelot de Beaucour a fait le plan, car Chaussegros de Léry n'a pas dû arriver ici avant 1713.[10] Ce Bois-Berthelot de Beaucour devint par après gouverneur des Trois-Rivières, 1730-33, puis de Montréal, 1733-39.

Au printemps de 1711 on sut que les Anglais avaient repris le projet d'attaquer la colonie par terre et par mer. Les autorités comprirent qu'il était de toute conséquence de terminer au plus tôt le fort de Chambly et elles envoyèrent des ouvriers de Québec et de Montréal pour prêter main forte aux habitants de Chambly, de Boucherville, de Longueuil et de Laprairie, de sorte que la forteresse de pierre fut achevée au mois de septembre 1711. La population de Chambly était de trente ménages. Bois-Berthelot de Beau-

9. *Documents sur la Nouvelle-France*, I, p. 620. J.-O. Dion dit que la pierre " était tirée sur les lieux ; " cette expression signifie toute la partie du pays comprise dans le triangle formé par Boucherville, Laprairie et Chambly.

10. *Documents sur la Nouvelle-France*, I, p. 551-625. Dans l'*Histoire de Longueuil*, p. 191, MM. Jodoin et Vincent, à la suite de J.-O. Dion, disent que les plans furent faits par Vauban, mais celui-ci était mort en 1707.

cour ne paraît pas avoir été continuellement sur le lieu de la construction, cet été 1711, car on relève sa présence à Québec à maintes occasions en août et septembre.

Dans une lettre au ministre Pontchartrain, MM. de Vaudreuil, gouverneur, et Raudot, intendant, disaient au printemps de 1711, que Bois-Berthelot de Beaucour " y avait donné tous ses soins et toute son application et les ouvrages en étaient bons et solides comme devant durer toujours." Le ministre écrit à Bois-Berthelot de Beaucour, le 7 juillet, que " le roi est satisfait de son zèle dans la conduite des travaux aux fortifications de Québec et de Chambly."

Le 22 juin 1712 on voit que le conseil du roi, à Versailles, ordonne que la " banlieue du fort Pontchartrain de Chambly sera de trois cents toises au-dessus et de trois cents toises au-dessous du dit fort, faisant en tout six cents toises de front sur le bord de la rivière de Richelieu, sur trois cents toises de profondeur, sur deux lignes courantes du nord au sud, bornées à l'extrémité des dites trois cents toises de profondeur par une ligne d'est et ouest de six cents toises rencontrant les deux lignes nord et sud."[11]

Le fort s'était relevé par enchantement, grâce à l'activité qu'y avaient mise les habitants et les quelques soldats du poste. Cette construction n'est donc pas l'œuvre des Français ; elle fut faite par des Canadiens organisés en corvées et c'est pourquoi elle fut menée à bonne fin.

Au dire de J.-O. Dion, " tout le temps que dura la construction, un gros détachement de troupes se tenait

---

11. P.-G. Roy, *Insinuations du Conseil Souverain*, p. 125 ; aussi *Edits et Ordonnances*, III, p. 153.

sur la frontière, tant pour couvrir le travail que pour s'opposer aux entreprises d'un parti du gouvernement de Boston qui menaçait d'insulter les côtes de la colonie."[12]

Le premier commandant du fort de pierre fut Nicolas-Blaise des Bergères, fils de Raymond-Blaise, nommé successeur de Paul d'Ailleboust de Périgny ; ce dernier fut relevé de ses services à la demande de son épouse. Le commis au magasin du roi, au fort de Chambly, en 1711, était Pierre Pepin dit Laforce, né aux Trois-Rivières le 29 décembre 1652, marié à Québec le 20 octobre 1681. Il signait Laforce.

En 1712 on plaça une petite garnison permanente au fort de Chambly. Celui-ci avait reçu officiellement le nom de Pontchartrain en l'honneur du ministre de la marine, mais il fut toujours désigné sous son nom primitif. C'est un quadrilatère flanqué de quatre bastions correspondant aux quatre points cardinaux et mesurant cent soixante-dix-huit pieds du saillant d'un bastion à l'autre, et de trente-cinq pieds de hauteur. Les courtines ou murailles mesurent cent six pieds, et leur élévation trente pieds. Tel il fut construit alors, tel il est aujourd'hui ; ce n'est plus qu'une ruine, mais une ruine encore très imposante.

Il n'était pas facile à l'ennemi d'apporter jusque là du canon pour battre le fort qui, lui, avait des bouches à feu capables de tenir à distance les fusiliers ou n'importe quelle infanterie. Rien de pareil n'existait dans l'Amérique du Nord, pas même à Québec. Les murs ont quatre pieds d'épaisseur. On peut en compter les meurtrières ou fentes pour passer les fusils et tirer dans toutes les directions.

En 1713 on se met à coloniser Chambly un peu plus sérieusement. On parlait même d'y commencer une ville et d'ériger cet endroit en gouvernement.

---

12. *Papiers sessionnels*, 1885, VII, p. 46

En mars et avril 1721,[13] le Père François-Xavier Charlevoix, auteur d'une *Histoire de la Nouvelle-France*, était à Chambly. Il dit que le commandant du fort est Jacques-Charles Sabrevois de Bleury. Celui-ci étant absent en 1722, Frédéric-Louis Herbin, lieutenant dans les troupes de la colonie, à Chambly, commande à sa place et, le 5 septembre, il saisit des peaux de castor qui s'en allaient à la Nouvelle-Angleterre. Il y avait alors à Chambly trois officiers, deux sergents, trois caporaux, trois anspessades et dix-neuf soldats. L'année suivante revient Sabrevois de Bleury dont la présence est signalée le 16 août ; cet officier fut commandant à Chambly jusqu'à sa mort survenue à Montréal le 19 janvier 1727. Son fils Clément le remplaça à Chambly et y resta vingt ans. En juillet 1732, Pecaudy de Contrecœur, capitaine d'une compagnie des troupes de la colonie, commande temporairement à Chambly. L'automne de 1741, Nicolas-Marie Renaud d'Avesnes des Méloises et de Neuville, aussi capitaine d'une compagnie des troupes de la colonie, est en charge du fort en l'absence de Sabrevois de Bleury.

En 1733, la courtine du côté des rapides menaçant ruine, on la répara et des magasins y furent adossés, ainsi que des cellules. La chapelle du fort servit d'église aux habitants de Chambly, de 1665 à 1739, année où fut construite l'église paroissiale par le Père Michel Levasseur ; la vieille chapelle resta ouverte, cependant, jusqu'en 1748, alors que ses ornements furent transportés à Saint-Jean.

A l'aide des registres de l'état civil on a pu relever assez fidèlement la liste des missionnaires qui furent stationnés à Chambly, de 1665 à 1720, et des premiers curés, de 1720 à 1739 : Pierre-Joseph-Marie Chaumonot, août et septembre

13. Non pas en 1723 comme il est dit dans les *Papiers sessionnels*, 1885, VII, p. 47.

1665, François Dupéron, octobre et novembre 1665, Charles Albanel, 1666-67, Jésuites ; Flavien de Saint-Pons, automne de 1667, Jean-Baptiste Dubois d'Egriseilles, 1667-68, Hugues Pommier, 1668-76, Benoît-Pierre Duplein, 1676-85, prêtres ; Pierre Dusablon, 1706-07, Bonaventure Eyslon, 1707-08, Jean-Capistran Chevreau, 1708-12, Pierre Dusablon, 1712-16, Joseph-Antoine Delineau, 1717-19, Luc-Cassien Durand, 1719, Récollets ; François-Louis-Hyacinthe Dumesnil, 1720-21, François Serré, p.s.s. (curé de Longueuil) dessert temporairement Chambly de janvier à mai 1720 ; Juconde Drué, 1721-22, Pierre Lepoyvre, 1722-23, Juconde Drué, 1723-24, Lucien Verge, 1724, Michel Levasseur, 1724-46, Récollets.

En 1740, M. de Beauharnois, alors gouverneur de la Nouvelle-France, fit mettre le fort de Chambly en état de défense car la guerre avec l'Angleterre semblait devenir imminente. La petite garnison, qui avait été augmentée en 1743, a dû recevoir un second renfort en 1744, alors que la guerre entre les colonies anglaises et le Canada rendit cette précaution nécessaire et nous savons que la crise dura jusqu'à l'automne de 1760.

Un inventaire de 1742 nous fait connaître que le matériel du fort se composait de deux couleuvrines de fonte, calibre de deux livres, avec affûts de campagne ; trois couleuvrines de fer, calibre de une livre, avec affûts de campagne ; trois canons de fer, calibre de une livre, avec affûts de siège ; quatorze pierriers montés sur chandeliers ; quatorze boîtes à pierriers et deux cents boulets de différents calibre.

En août 1746, Clément Sabrevois de Bleury était encore commandant à Chambly, mais, en 1747, on voit Charles-Paul de Marin et, en 1748, Louis Herbin, tous deux capitaines dans les troupes de la marine. Louis Herbin était fils de Frédéric-Louis. Quant à Charles-Paul de Marin il mourut

au fort de la Rivière-aux-Bœufs et fut inhumé au fort Duquesne le 29 octobre 1753.[14]

En 1748, comme il était question de coloniser[15] cette partie du pays comprise entre Chambly et Laprairie et le fort Saint-Frédéric, on érigea un fort en bois où est de nos jours la ville de Saint-Jean, à cet endroit même où il y en avait eu un, paraît-il, de bâti en 1665 et qui avait été presqu'aussitôt abandonné. Les débris de l'ancien fort Sainte-Thérèse servirent à construire celui de Saint-Jean.[16] Ce dernier fort devait servir d'entrepôt pour les munitions que l'on dirigeait de Montréal à Saint-Frédéric.

C'est alors, probablement, que fut établie cette navigation sur la rivière Richelieu ou Chambly, entre les forts Saint-Jean et Saint-Frédéric, dont il est question dans les papiers du temps.

Peter Kalm, savant naturaliste suédois qui visita le Canada l'été de 1749, dit que le fort de Chambly servait autrefois (avant 1748) de magasin, mais que l'incommodité du transport avait fait songer à l'érection du fort Saint-Jean.[17] En effet, les provisions, d'abord voiturées de Montréal à Chambly en suivant un long circuit, devaient être placées sur des bateaux plats pour passer les rapides de la rivière, de Chambly à Saint-Jean, puis là, transbordées

14. Non pas au fort l'Assomption comme l'a prétendu J.-O. Dion.

15. C'était un bien mauvais moment pour coloniser si près de la frontière.

16. Franquet, qui visita les ruines de l'ancien fort Sainte-Thérèse, en 1752, nous dit à la date du 18 août, que son enceinte était totalement en pieux et que ce qu'il en restait indiquait une figure irrégulière. Il ajoute qu'il " renfermait une maison et un magasin de pièces sur pièces qui subsistent encore aujourd'hui (1752) en assez bon état."

17. *Voyage de Kalm en Canada*, publié par L.-W. Marchand dans les Mémoires de la Société historique de Montréal.

sur un "yatch"[18] pour parvenir au fort Saint-Frédéric par la voie du lac Champlain.

L'ingénieur Franquet, qui visita la Nouvelle-France en 1752, dit que Jacques-Pierre Daneau de Muy était en ce moment commandant du fort de Chambly. Il ajoute : " Le fort de Chambly est un parfait carré à quatre bastions, de vingt-huit toises du côté extérieur. Les courtines ont dix-sept toises, les flancs neuf pieds et les faces cinq toises trois pieds. Toutes ces parties sont percées d'embrasures et de créneaux et élevées de trente à trente-un pieds de hauteur. Sa construction est totalement en maçonnerie.

" Derrière les trois côtés de face aux terres sont appuyés des bâtiments à l'usage de logements, de chapelle et de magasins.

" Du quatrième côté, opposé à la rivière, en sont d'autres postés sur des arcades faites après coup et si mal qu'elles (les arcades) menacent ruine aujourd'hui.

" Et intérieurement au pourtour des quatre côtés, et sous la couverture des bâtiments, est une galerie pour faire feu à la défense.

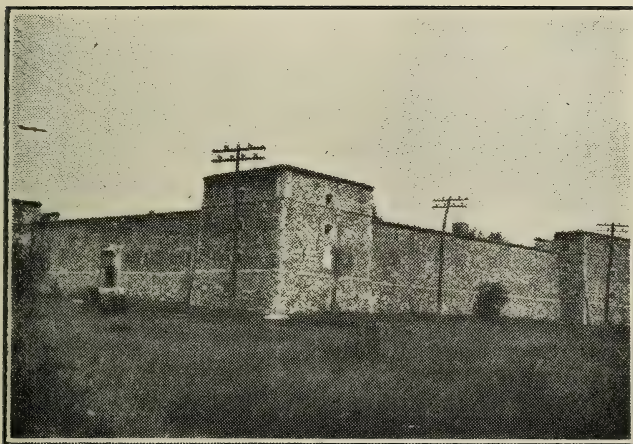
" Dans cet état, le fort n'est insultable qu'avec du canon et, en égard aux difficultés qui se présentent aux Anglais d'en apporter, l'on peut le considérer comme inattaquable.

" Depuis l'établissement du fort Saint-Frédéric (1731) celui de Chambly se trouve à présent reculé de la tête de nos possessions et cette considération avait fait naître l'idée de le détruire. Il faut bien s'en garder. Il soutient la navigation sur la rivière de Richelieu,[19] sert d'asile aux habita-

---

18. Ce " yacht " était une barque de quarante-cinq tonneaux que le gouvernement entretenait au fort Saint-Jean pour le transport des munitions.

19. Franquet dit que, de Sorel à Chambly, c'est la rivière Richelieu " qui prend le nom de Chambly au-dessus des rapides."



Le Fort de Chambly (1921)



J.-O. DION
restaurateur et ancien conservateur
(1881-1916)



L.-J.-N. BLANCHET
conservateur actuel
(1916-)

tions y répandues, offre une retraite assurée à des troupes qu'on aurait postées en avant et, en un mot, quoiqu'en seconde ligne, on peut en tirer le même avantage au service que s'il était en première.

" La distribution de ses bâtiments est des plus commodes au service ; la bâtisse de ses ouvrages est des meilleures. Son établissement est de M. de Beaucour, ancien ingénieur et l'un des officiers qui a travaillé le plus fructueusement dans le pays. L'on serait d'avis que l'on entretînt soigneusement les ouvrages et les bâtiments et qu'on rétablît les voûtes appuyées derrière la côte (côté nord-est) de face à la rivière, avec bonne liaison au mur extérieur et que, dans leur distribution, on y comprit une prison, un magasin à poudre, des latrines pour soldats, d'autres pour officiers, et autres endroits qui ne sauraient être que très utiles au service.

" On observe que la distribution de ces bâtiments comprend une chapelle très propre et abandonnée aujourd'hui. Les ornements mêmes ont été portés au fort Saint-Jean. L'on serait d'avis d'y rétablir le service divin. On observe que les environs[20] de ce fort sont défrichés et qu'autour, néanmoins, à la portée du fusil, sont plusieurs habitations.[21]

" Le plan ci-joint fait connaître sa figure. C'est le meilleur qu'il y ait en Canada."[22]

20. La contrée ou seigneurie.

21 Commencement de village près du fort. C'est aujourd'hui le Canton.

22. Aux Archives fédérales d'Ottawa on ne trouve pas ce plan, mais un catalogue montre qu'il était déposé à la bibliothèque technique du Génie, à Paris : " Plan du fort de Chambly, 10 x 10 pouces, par Franquet, Québec, 27 décembre 1752."

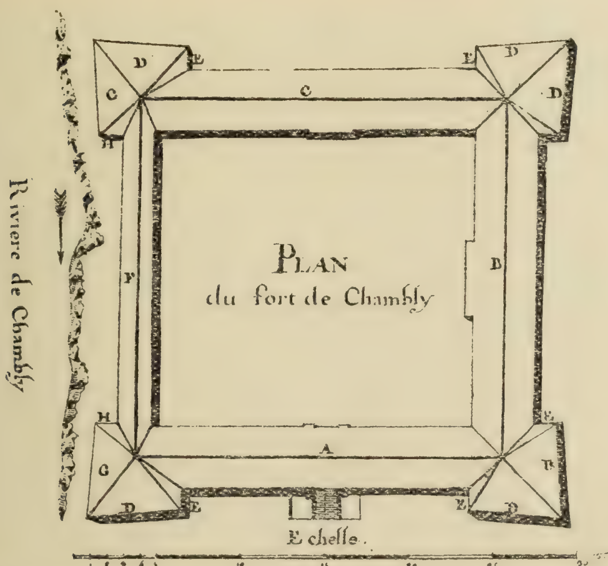
En 1775, un Franquet était contrôleur clerc d'office de la maison du roi. Il mourut peu d'années après cette date. Sa veuve épousa l'horloger Pierre-Augustin Caron et lui donna une terre nommée Beaumarchais, de sorte que le dit Caron devint monsieur de Beaumarchais bien connu dans l'histoire.

Ce manuscrit est conservé aux Archives nationales de Paris ; c'est le mémoire ou compte-rendu officiel destiné au roi. Franquet avait d'abord fait un brouillon, écrit au jour le jour, et c'est ce brouillon que publia l'Institut canadien de Québec, en 1889. Les variantes dans les deux manuscrits ne changent en rien celui que nous venons de citer ; on pourrait ajouter ce qui suit :

" Les environs de ce fort sont dépouillés de tout couvert (forêt), au moins à la distance de trois cents toises, et à son entrée est un pont-lévis sur un fossé qui empêche l'accès de la porte. Trois de ses côtés sont construits uniformément. Les bâtiments qui y sont adossés comprennent des magasins, des logements pour officiers, soldats, commandant, aumônier, garde-magasin et pour autres gens que le service exige, une boulangerie et une chapelle. . . et des voûtes qui menacent ruine. Ce fort a dans son milieu une belle place d'armes."

Le 23 mars 1752, J.-B. Boucher de Niverville étant mort, la seigneurie de Chambly fut partagée moitié à J.-B. Boucher de Niverville, fils aîné, et autre moitié indivise au fils puisné Joseph-Claude et à ses sœurs. Le 25 janvier 1754, le chevalier Joseph-Claude Boucher de Niverville achète de ses sœurs la partie indivise du fief Chambly. Après le 25 janvier 1754, le fief restait donc pour moitié à J.-B. Boucher de Niverville et l'autre moitié à son frère Joseph-Claude.

La guerre de Sept Ans ayant nécessairement amené quelques détachements des régiments de France, il se trouva un nombre de plus de quatre mille soldats distribués dans les forts de la colonie, de 1755 à 1760. En 1757, il y avait à Chambly plusieurs bataillons et, au mois de décembre, le mauvais pain et la viande de cheval font maugréer les soldats ; ils retournèrent à Québec après la victoire



l'on ajoutera icy a tout ce qui a eté dit dans le Memoire sur ce fort, que sa Deffense se tire par les Embrazures, et les Creneaux pratiqués a son enceinte, qu'à cet effet

les Courtines ABC, sont percées de 21 grands creneaux, et de 10 petits

les faces D, de 3 Embrazures, de 6 grands Creneaux, et de 2 petits

les flancs E, de 3 Embrazures

la Courtine F, de 6 Embrazures, de 14 Creneaux, et d'une porte de communication a la riviere deffendue par des meurtrieres.

les faces G, de 8 Embrazures, et d'un Creneau

les flancs H, de quelques Creneaux seulement

en qu'en cet Etat on peut s'y deffendre contre toute autre attaque qu'avec du Canon, mais que si on y en presente, les murs ne sont pas assez forts pour y resister ——

Plan de Franquet 1752

de Carillon. Les avenues de la frontière étaient bien mal gardées, mais la présence des troupes était requise ailleurs. M. de Bourlamaque, se repliant vers le Saint-Laurent, en novembre 1759, laissa une garnison de trois cents hommes à l'île aux Noix, sous les ordres de M. de Lusignan, dans un fort de pieux construit en cet endroit l'année précédente. Quelques mois plus tard, M. de Lusignan laissa son monde au fort Saint-Jean, où était M. de Roquemaure, et alla prendre le commandement de Chambly en remplacement de Hertel de Rouville.

En 1760, M. de Roquemaure, apprenant que les troupes anglaises, conduites par le colonel Haviland, s'avançaient du côté du lac Champlain, abandonna le fort Saint-Jean après l'avoir brûlé, le 29 août. L'armée ennemie se divisa et deux détachements, sous les ordres du colonel Darby et du major Robert Rogers, furent envoyés pour s'emparer du fort de Chambly ; ils avaient plusieurs pièces d'artillerie. Le capitaine de Lusignan y commandait avec une compagnie de cinquante hommes ; les gardes-magasins étaient Dumoulin et Villebranche. Le 1er septembre, M. de Lusignan jugea nécessaire de céder la place, car le fort, manquant de provisions, ne pouvait pas supporter de siège. Cinq jours plus tard Laprairie et Longueuil se rendaient.

A l'approche d'Amherst tout était perdu dans le pays et, aussitôt la capitulation de Montréal signée, le fort de Chambly resta ouvert aux nouveaux venus qui, jusqu'à 1775, y tinrent une faible force armée.

Lors de l'invasion américaine par le général Richard Montgomery, en 1775, le fort fut attaqué ; sa garnison se défendit mal et son commandant, le major Joseph Stopford, céda la place d'une manière incompréhensible, après une faible résistance. Ceci demande des explications.

Les Canadiens de la région du Richelieu avaient répondu aux avances des Américains, faites par Benedict Arnold, le colonel Ethan Allen, les majors John Brown, du Massachusetts, et James Livingston, de New-York, et ils facilitaient les entreprises de l'ennemi. Les troupes américaines occupaient toutes les campagnes environnantes, ainsi que les forts de Laprairie et de Longueuil.

Le colonel Ethan Allen, à la tête de ses " Green Mountain Boys," avait établi, dès le 16 septembre, un petit camp à la Pointe-Olivier (aujourd'hui Saint-Mathias), en face du fort de Chambly, et y avait laissé pour chefs Jérémie Duggan, James Livingston et un forgeron du nom d'Auguste Loiseau. Ces trois hommes avaient réuni sous leurs ordres une cinquantaine de Canadiens. Cette position leur permettait de surveiller la place et d'arrêter les bateaux qui montaient de Sorel à Chambly porter des provisions ; mais, trop faibles alors pour attaquer, ils attendirent des renforts. À la demande de James Livingston, Montgomery lui envoya cent cinquante soldats ; il lui fit aussi parvenir, par l'entremise de Moses Hazen, deux petites pièces d'artillerie légère dont le transport fut fait dans la nuit très obscure du 16 au 17 octobre depuis Saint-Jean jusqu'à Chambly.

Ces deux canons, l'un de douze et l'autre de quatorze, furent postés sur des hauteurs en terre préparées par les soins de Barthélémy Darche, ancien soldat, canonnier et bombardier,[23] qui, dès le commencement, avait déployé beaucoup d'activité en faveur des insurgents. Le lendemain, les majors Brown et Livingston, à la tête de trois cents Canadiens, et le colonel Timothy Bedell, des " Rangers ",

23. Trois autres canonniers qui étaient sortis du fort de Chambly avec Barthélémy Darche, le 21 septembre, étaient passés au service des rebelles.

ayant sous ses ordres cent cinquante hommes de troupes régulières, commencèrent le siège du fort.

Le 18 octobre, le major Joseph Stopford ouvrit lâchement les portes du fort aux rebelles et capitula après un jour et demi de siège et avant qu'aucune brèche n'eut été pratiquée. La garnison fut faite prisonnière ; elle se composait de sept officiers, de cinq sergents et de soixante-cinq soldats du 7e[24] régiment ou Royal Fusilier, d'un officier, d'un caporal et de trois hommes de l'artillerie royale et de quatorze Canadiens, formant en tout quatre-vingt-seize défenseurs.[25] Les officiers étaient le major Stopford, le capitaine Price, alors malade, les lieutenants Barrington, Hamer, Harrison et Shuttleworth, le chirurgien Huddleston, le commissaire McCullough et le capitaine Godwin, de l'artillerie royale.[26] Les prisonniers furent conduits à Saint-Jean sous la garde du capitaine Marinus Willett,[27] et de là à Hartford, Connecticut ; en février 1776, un certain nombre était à Trenton New-Jersey.

Lorsque le major Stopford livra la place, il y avait dans le fort de Chambly dix-sept pièces d'artillerie, à savoir : dix pierriers, cinq mortiers, deux canons de quatre, trois cents bombes et une quantité considérable de munitions, y

24 L'autre partie du 7e régiment était au fort Saint-Jean avec le 26e régiment, sous le commandement du major Charles Preston, plus cent vingt volontaires canadiens de Montréal, sous les ordres du major de Longueuil. Le 7e régiment était parti de Québec le 22 mai précédent. Voir abbé H.-A. Verreau, *Invasion du Canada*, p. 227.

25. Un relevé militaire du 25 juin nous apprend qu'il y avait à Chambly à cette date cent dix-neuf officiers et soldats ; le 18 octobre suivant il n'y en avait plus que quatre-vingt-deux. Trente-sept avaient donc dû passer au service des Américains.

26. E. A. Cruikshank, *The War of the American Revolution*, p. 106, Archives du Canada, Q. Vol. 11, p. 283. J.-O. Dion nous a dit que le caporal de l'artillerie royale était Alye du Schonee, mais ce nom ne figure pas sur les listes conservées aux archives.

27. Plus tard colonel.

compris six tonnes de poudre (trente-trois barils), dont les Américains manquaient, et les drapeaux des deux régiments qui soutenaient le siège de Saint-Jean depuis le 18 septembre. Les documents relatifs à la prise du fort de Chambly sont rares et, de plus, le peu que nous possédons est maigre en renseignements. Il n'est donc pas facile de reconstituer au complet ce chapître de notre histoire.

Le notaire Antoine Foucher, de Montréal, qui faisait partie du corps des volontaires canadiens au fort de Saint-Jean, a tenu un journal des événements de ce siège ; voici ce qu'il rapporte touchant Chambly : " Le 20 octobre fut envoyé à notre fort de Saint-Jean un officier américain pour nous apprendre que le 18 du présent mois, le fort de Chambly s'était rendu à l'ennemi après un jour et demi de siège, et qu'il avait été assiégé le premier jour avec un seul canon et la demi-journée avec deux, et qu'ils avaient pris dans le fort treize mille trois cents livres de poudre, cent cinquante quarts de farine et les drapeaux des régiments qui étaient à Saint-Jean, sans qu'il y eut personne de tué ou blessé de part et d'autre ; le fort n'a pas été endommagé."

La conquête du fort de Chambly mit les Américains en état de continuer plus vigoureusement le siège de Saint-Jean qui dut capituler le 3 novembre suivant. Malgré son infériorité numérique et le peu d'artillerie dont il disposait, ce fort aurait pu résister longtemps encore si le major Stopford, de connivence avec les insurgents, n'eut pas rendu Chambly.

Le général américain John Thomas décéda au fort de Chambly, le 2 juin 1776, âgé de cinquante-deux ans, de la picote qui sévissait alors.

Le 16 juin, le général John Sullivan, apprenant que les Américains se retiraient battus de la province, abandonna le fort après y avoir mis le feu à la partie en bois. Il n'y

resta que les quatre murs, les courtines, et une partie de la maison qui sert actuellement de résidence au conservateur, de sorte que la forteresse était une espèce de Colisée vide dont l'aspect extérieur se conservait intact dans sa majestueuse grandeur. L'année suivante le gouverneur Guy Carleton le répara et y mit des défenseurs qui y stationnèrent plusieurs années. La guerre continuait mais elle était transportée sur le fleuve Hudson, à Albany, au lac Champlain. De 1780 à 1784, des prisonniers américains furent détenus dans les voûtes du fort, par ordre de sir John Johnson.

Le lieutenant Thomas Anbury, de l'armée anglaise, dit, en 1776, que le fort de Chambly n'est pas situé militairement : " On peut s'emparer de tout le pays d'alentour sans tenir compte de cette forteresse."[28] De 1665 à 1711 c'était autrement. Après 1711 on défricha partout et on ouvrit des routes qui facilitaient l'invasion.

La guerre de 1812-14 rendit du mouvement à la contrée de Chambly, si près de la frontière. Aussitôt la guerre commencée le fort devint " a strong point d'appui," et, de 1812 à 1815, la place fut remise à neuf et utilisée comme base ou centre pour les opérations du côté du lac Champlain. On y construisit plusieurs autres édifices le long de la rivière et autour du fort ; un de ceux-ci est maintenant occupé par le garage Ducharme. La maison où demeurait le colonel de Salaberry était située à deux ou trois arpents plus loin. Le peu de troupes régulières que nous avions, deux corps de volontaires à pied de cinq cents hommes et un détachement d'artillerie y furent logés à tour de rôle. En 1814 il y eut une grande concentration de soldats en ce lieu pour préparer une attaque contre Plattsburg et c'est de là

---

28. *Travels*, I, p. 187.

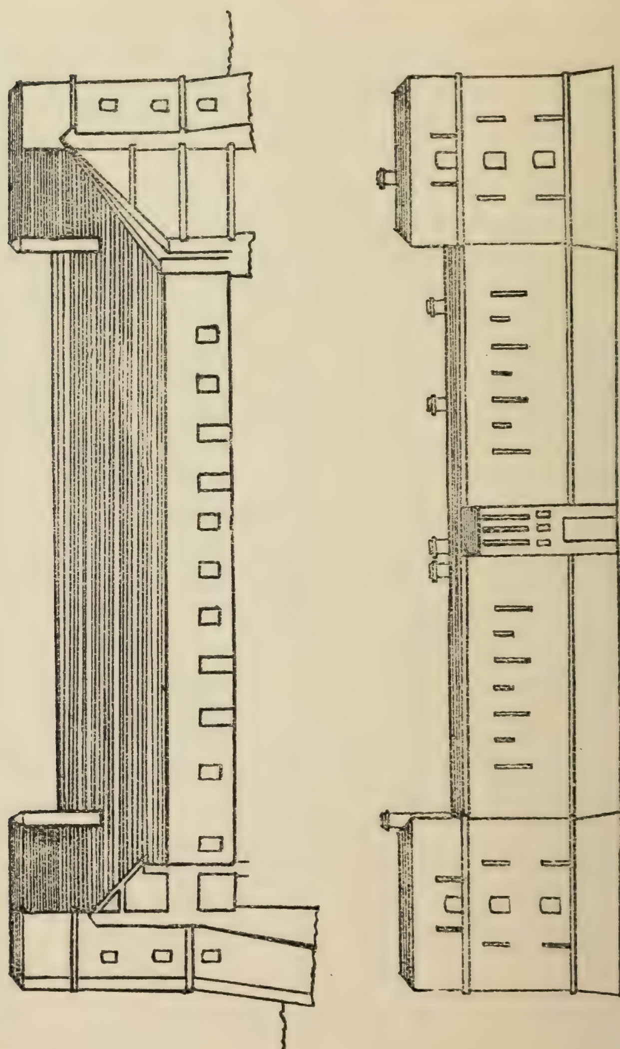
que partit l'expédition. Il s'était formé en même temps dans la Commune, le long du canal actuel, un camp de six mille soldats sous des tentes. On incarcéra dans le donjon ouest du fort des prisonniers américains, puis aussi dans la poudrière aménagée à cet usage.

Le village (le Canton et le Bassin) comptait à cette époque de quatre-vingt-dix à cent maisons, toutes en bois.[29]

La paix étant survenue, Chambly fut un lieu de repos pour les régiments du duc de Wellington qui avaient fait la guerre d'Espagne. Beaucoup de militaires, mais point ou peu de travail. On s'amusait ferme : ce furent des années de plaisir. A Chambly et sur la rivière Richelieu, qu'on appelait le grenier du Bas-Canada, vivaient alors les familles les plus remarquables de la province par leur origine ou leurs talents ; la libéralité de leurs manières, la gaieté de leurs fêtes continuelles, l'abondance de leurs festins où l'on chantait, dansait et riait avec un entrain admirable, est restée gravée dans la mémoire des anciens et s'est transmise jusqu'à nous. On dînait chez l'un, on soupait chez l'autre, on veillait chez un troisième, on se promenait en voitures, ah ! quelle vie joyeuse ! Et on recommençait le lendemain.

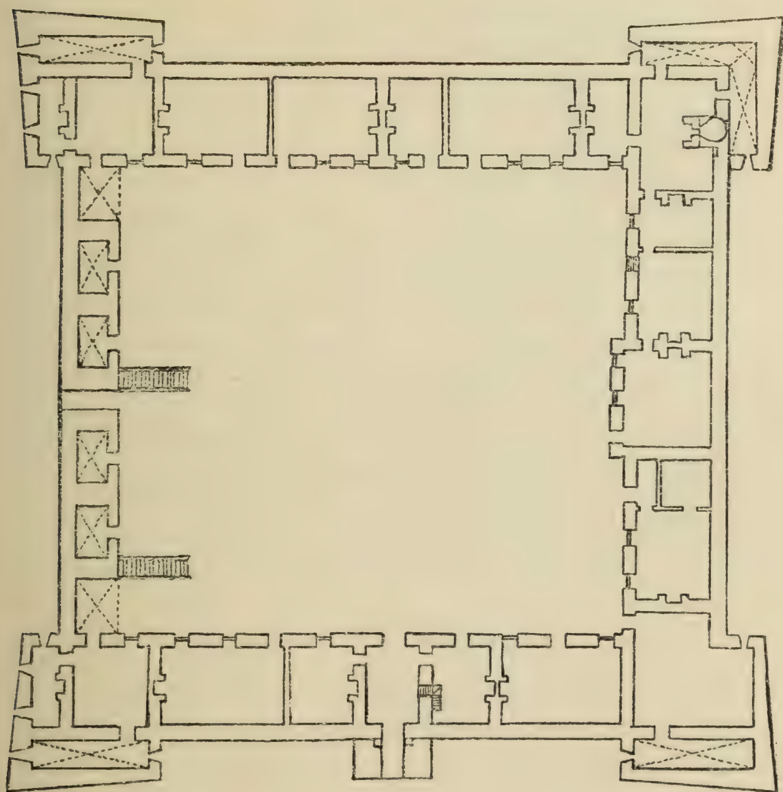
En 1837-38 le fort était occupé militairement par une partie du 15e régiment d'infanterie ; quelques habitants s'y réfugièrent par le crainte que leur causait la rebellion ; on y incarcéra plusieurs patriotes parmi lesquels étaient le Dr Alexis Rollin et François Collin, de Longueuil. La voûte du fort où furent détenus ces patriotes est encore visible ; c'est celle qui est située au coin le plus près de la grève

29. Joseph Bouchette, *Topographical Description*, p. 171. Cet auteur donne une gravure du fort de Chambly et d'une partie du grand camp de six mille hommes, en 1814. Les montagnes de Belœil et de Rougemont sont tout-à-fait fausses, sans ressemblance avec la réalité.



LE FORT DE CHAMBLY

Plan d'en haut : coupe transversale intérieure des barraques militaires (pan sud-est).
Plan d'en bas : coupe transversale extérieure de la façade, montrant les embrasures.



LEGENDE

Pan du haut: poudrière, logements des soldats, des sous-officiers, salle d'armes, cuisine.

Pan de gauche: voûtes, prisons, magasins.

Pan de droite: hôpital, chapelle et résidence de l'aumônier.

Pan d'en bas: donjon, logements du commandant et des officiers, bureaux de l'administration.

(*Dessin de Gérard Malchelosse d'après le plan original de 1824*).

du bassin formé par le bas des rapides. Ce donjon a subi en 1921 des réparations car il s'égrénait dans ses fondations.

Pendant que la petite garnison, sous les ordres d'Alphonse de Salaberry, mettait le fort en état de défense, il se passait à Chambly et dans les environs des événements de première importance qui ne sont pas généralement connus.

A l'exemple de leurs pères, en 1775, les patriotes songeaient à s'emparer du fort de Chambly. L'attaque en fut combinée par le Dr Timothée Kimber et François Barsalou et devait se faire dans la nuit du 18 au 19 novembre 1837. Le nom de Barsalou est intimement lié à l'histoire du mouvement insurrectionnel qui eut lieu à Chambly cet automne, et il devint un des plus chauds partisans des idées nouvelles. Il avait assisté à l'assemblée de Saint-Charles lors de la grande démonstration du 23 octobre, fit partie du comité du Salut public et fut député à la Banque canadienne pour l'emprunt " national " des $8000 devant servir à l'achat d'armes et munitions ; malheureusement, les douaniers s'emparèrent de ces armes et les patriotes furent cruellement trompés dans leurs espérances.

Les événements marchaient avec une rapidité étonnante et plusieurs arrestations avaient lieu. La liberté du Dr Timothée Kimber étant menacée, une cinquantaine de Canadiens, armés de fusils, de sabres et de fourches, descendirent à sa résidence, le 16 novembre, juste à temps pour le délivrer. L'escorte qui devait opérer l'arrestation est conduite, bon gré mal gré, hors de l'endroit, et ce n'est qu'au mois de décembre suivant que le Dr Kimber sera arrêté à la baie Missisquoi.

Le lendemain, Bonaventure Viger, à la tête d'une centaine de Canadiens de Boucherville, de Longueuil et de Chambly, attaqua sur le chemin de Longueuil, près de Chambly, la cavalerie du capitaine Moulton qui escortait

la voiture conduisant le Dr Davignon et le notaire P. Desmarais, arrêtés proche de Chambly, et ces prisonniers furent délivrés. Le même soir, à la ferme des Quarante, il y eut un rassemblement considérable de patriotes qui furent dispersés par l'arrivée soudaine de la petite garnison du fort.

Le samedi après-midi, 18 novembre, il y eut une nombreuse assemblée chez François Barsalou. Des discours furent prononcés par les orateurs populaires en attendant des secours puissants qui ne vinrent pas. Le grand rassemblement qui devait avoir lieu à la ferme des Quarante, propriété de François Barsalou, et qui allait réunir près de trois cents hommes fut manqué. Le fort de Chambly reçut ce même soir un gros détachement du 15e régiment et quelques volontaires de la cavalerie de Montréal. Cette troupe fit la rencontre d'un parti de soixante patriotes qui se rendait chez Barsalou et sept Canadiens furent faits prisonniers. Après cet échec et devant le renfort que venait de recevoir la garnison de Chambly, il eut été téméraire d'attaquer la forteresse. Les patriotes se séparèrent sans pouvoir exécuter leur dessein.

Dans l'église anglicane de Chambly, en 1891, on voyait l'inscription suivante, en anglais : " A la mémoire des enseignes Walter Carey, âgé de 21 ans, et William-Dering-Adair Roe, âgé de 22 ans, du 15e régiment d'infanterie, qui ont péri dans l'incendie des casernes de Chambly, le 19 octobre, 1838."[30]

Les troupes régulières diminuant en nombre d'année en année, on délaissa le fort en 1847 ; quelques officiers y demeurèrent jusqu'en 1851 alors que tout fut complètement abandonné. Il était déjà dans un état lamentable. La rivière avait rongé les terres, un morceau du mur s'abî-

30. *Dominion Illustrated*, 1891, p. 414.



mait, d'autres endroits faiblissaient. Il s'y faisait plusieurs brèches et les portes et les fenêtres se délabraient.

Vers 1856 l'abbé Pierre-Marie Migneault, curé de Chambly, et quelques citoyens, demandèrent la permission d'utiliser l'édifice pour y établir une institution de sourds-muets, qui aurait été dirigée par les Clercs Saint-Viateur, ce qui donna lieu à des pourparlers. Il y eut une démarche de faite auprès des autorités de Londres par le gouvernement provincial mais il faut croire qu'on se trouva empêché de poursuivre ce projet puisqu'il n'en fut plus question. La loi de 1856, 19 Victoria, chapitre 45, transféra cette propriété au gouvernement du Canada. Le 27 mai 1887, elle fut mise sous le contrôle du ministère de la Milice et, en 1921, définitivement placée au ministère de l'Intérieur.

En 1862, la moitié de la courtine du côté des rapides s'écroula et les deux magasins qui s'y appuyaient tombèrent en 1866. Les gens de Chambly, ceux du Bassin comme du Canton, regardaient ce grand trépassé avec un air de tristesse et disaient : " Pauvre fort." J.-O. Dion allait plus loin, il soupirait : " Mon pauvre fort ; " en effet c'était plus à lui qu'à d'autres, tant il l'aimait.

Durant trente ans le fort subit l'outrage du temps. Les gens de Chambly y enlevaient parfois de ses pierres qu'ils transportaient plus loin pour leur usage personnel. Tout menaçait ruine. Dans leur ignorance criminelle les enfants du voisinage y brisaient tout ce que leur instinct leur suggérait. Finalement, le gouvernement mit un placard à côté de l'entrée centrale sur lequel était cette inscription :

$10 DE RECOMPENSE

" Il est défendu à toute personne de démolir ou d'en-
" lever des pierres ou autres matériaux aux baraques ou édi-
" fices militaires à Chambly, propriétés de S. M. la Reine,

" particulièrement au vieux fort Pontchartrain. Quiconque " sera pris en offense sera puni rigoureusement, et une récom- " pense de $10 (dix piastres) sera payée aux témoins qui en " donneront connaissance à la justice.

Par ordre."

" Le temps qui détruit tout " et la main de l'homme menaçaient donc également ce vieux souvenir qui nous rappelait l'ancien Canada et la France. Heureusement, s'il est des profanes pour qui rien n'est sacré, il y a aussi des âmes pieuses pour qui la Patrie n'est pas un vain mot et qui n'ont pas oublié la religion du berceau ancestral. J.-O. Dion, qui conservait le culte du passé, publia dans *la Minerve* deux articles[31] où respirait le plus pur patriotisme. Les journaux canadiens suivirent son exemple : ils continuèrent à signaler à plusieurs reprises le vieux fort, témoin de tant d'exploits. De concert avec Paul de Cazes et l'abbé Isidore Forget, vicaire alors à Chambly, il résolut en novembre 1873 de jeter les bases d'une souscription nationale en France pour sauver la vieille forteresse. La Société des Antiquaires de Paris, quelques archéologues de Normandie et les membres des sociétés historiques dont ils faisaient partie vendirent des photographies du fort dans le but de favoriser l'œuvre de souscription. Un M. Venelain les secondait dans ce mouvement.

Un journal de Bernay,[32] chef-lieu d'arrondissement près d'Evreux, publia à ce sujet un article remarquable faisant

---

31. Dont un le 7 août 1874. Il publia plus tard dans les *Documents sessionnels :* Notes archéologiques sur le fort de Chambly, P.Q. 1709-1775, aussi détails sur sa restauration, 1881-1884.

32. *Journal de Bernay* (Eure), article de M Bazin, 30 mai. Reproduit dans *le Nouveau-Monde*, 12 juillet 1874, et *la Minerve.*

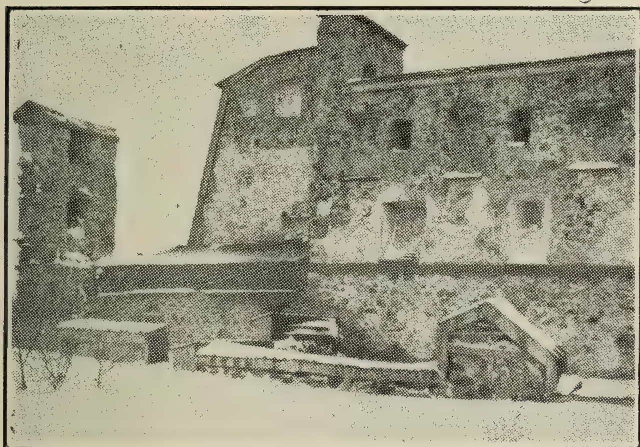
appel aux savants pour les intéresser à la conservation du vieux débris de la gloire française en Amérique ; il alla plus loin et proposa même l'acquisition des ruines. On espérait alors que toutes ces voix auraient été entendues, et que la vieille et la nouvelle France auraient concourrues ensemble à préserver de l'anéantissement un monument qui est pour la science une page d'histoire et pour nous tous une relique de famille ; mais le projet n'eut pas de succès. Il fit long feu sans résultat pratique. D'ailleurs, l'expérience des siècles nous avertit que l'on ne doit jamais admettre l'étranger dans nos affaires. Nous ne pouvons donc pas concéder à ces personnes le mérite de la restauration du fort car cette initiative appartient sans conteste à J.-O. Dion.

Si les lecteurs savaient tout ce que nous aurions à dire sur celui-ci, ils lui accorderaient sa belle part dans l'œuvre de la conservation de notre monument historique.

Et les années passaient.

Le 7 juin 1881 eut lieu la fête du dévoilement de la statue de Salaberry, sculptée par Philippe Hébert, dont J.-O. Dion était le principal organisateur en même temps que président. Il venait de gagner le concours de Pierre-Basile Benoît, député du comté, homme de sens et très attaché à notre histoire. Ce dernier parla du fort sur le terrain même au marquis de Lorne, gouverneur du Canada, et à sir Hector Langevin, ministre des travaux publics, qui manifestèrent le désir de voir immédiatement ses ruines. Ceux qui le visitèrent alors savent en quel triste état se trouvait le vieux fort.[33] Son front présentait tristement des créneaux ébréchés ça et là, " où nichait l'orfraie " ; tout se lézardait

33. M. Benjamin Sulte y était.



Ruines de la poudrière et des voûtes (1921)



Ce qui reste des barraques militaires, pan sud-est (1921)

et tombait en ruines ; les bastions étaient à peine solides sur leurs bases.

La décision du marquis de Lorne fut prompte. Il engagea l'affaire avec le gouvernement quelques jours après ; J.-O. Dion, nommé gardien de la propriété, fut chargé de surveiller les travaux de restauration qui commencèrent au mois de mai suivant. Ils furent faits avec intelligence. La tâche qui incombait au directeur était difficile et la somme consacrée à cette œuvre était faible. Le marquis de Lorne et sir Hector Langevin auraient voulu faire davantage mais ils ne le pouvaient point. La difficulté était de savoir par où commencer et quelle partie sauver la première.

Il y avait à craindre un échec en faisant cette restauration : c'était de donner à ces murs décrépits un aspect trop nouveau. Le tout a été réparé, conservant la physionomie que les années avaient donnée à l'ensemble. Le mot d'ordre aux ouvriers était : faire du neuf en le faisant vieux, idée qui ne leur allait que médiocrement. Les hommes compétents de l'époque disent qu'on a réussi au delà de toute espérance à sauver le vieux fort qui, aujourd'hui, offre encore une apparence imposante. J.-O. Dion a su profiter des ruines pour en faire des points d'observation très avantageux. " Dorénavant, disait-il, le fort sera un lieu de promenade pour les citoyens de Chambly qui en feront leur boulevard." Il pensait peut-être aussi qu'il deviendrait un endroit de pélerinages historiques comme en ont fait dernièrement l'Action française et autres sociétés, car il intéresse tout le monde.

Après avoir conservé ce qui restait encore solide, on répara les murailles délabrées ainsi qu'un logement pour servir de résidence au conservateur. J.-O. Dion s'y installa et, trente-cinq années durant, il en resta le gardien

fidèle et dévoué ; il y mourut dans un âge avancé, le 12 février 1916.

J.-O. Dion était né à Chambly en 1840. Après avoir reçu une bonne instruction il vint à Montréal vers l'âge de dix-huit ans et embrassa la carrière du journalisme. Il fut tour à tour rédacteur au *Nouveau-Monde*, à *la Minerve* et à *l'Étendard*, puis retourna dans sa paroisse natale comme agent de *la Minerve*. Il passa plus tard au service de *la Patrie* et aussi du *Monde Illustré*. Passionné pour les études historiques, nourri de lectures et très bien renseigné sur tout, il a écrit d'intéressantes choses sur notre histoire qui devraient être compilées et mises en volume. Son patriotisme lui a valu d'être décoré par l'Académie française. J.-O. Dion ne se maria point et fut emporté après une maladie de deux mois.

Le puits que l'on voit aujourd'hui au milieu de la cour d'exercice fut creusé lors des réparations faites par ordre du gouvernement fédéral en 1882 ; le vieux puits hors d'usage, qui datait de 1711, était plus à l'ouest, près de la courtine écroulée. On mit aussi sur le mur qui fait face au village du Canton, entre deux meurtrières, une plaque commémorative surmontée des armes de M. de Chambly et de la couronne des rois de France, entourées de lauriers, avec l'inscription suivante :

" Chambly, A. D., 1665 "

" Courage et loyauté ! "

" Sous le règne de Louis XIV, Roi de France et de
" Navarre, le marquis de Vaudreuil étant gouverneur général
" de la Nouvelle-France, ce fort a été érigé en 1710, incendié
" en 1776, restauré par Guy Carleton en 1777, abandonné
" en 1847, il fut réparé en 1882-83 sous le règne de Victoria,
" Reine de la Grande-Bretagne, le marquis de Lorne étant

" gouverneur général du Canada, Théodore Robitaille,
" lieutenant-gouverneur de Québec, par ordre de sir Hector
" Langevin, C.B., ministre des travaux publics."

" Thomas Fuller, architecte."
" J.-O. Dion, directeur."

Cette plaque de marbre fut dévoilée par Pierre-Basile Benoît, M.P., en l'absence de sir Hector Langevin.

Au-dessus de l'entrée on lit ces mots : " Chambly, Fort Pontchartrain, Saint-Louis, 1711-1882," et sur les linteaux de la porte on a gravé dans la pierre, comme en un tableau d'honneur, les noms de plusieurs personnages illustres de notre histoire qui ont foulé le sol ou les dalles du vieux fort : Champlain, Tracy, Saint-Ours, Talon, Léry, Carignan, Salières, Courcelles, Bois-Berthelot, Charlevoix, Montcalm, Varenne, Duvault, Lévis, Niverville, d'Ailleboust, Bougainville et des noms comme France, Canada, Carillon et autres.

Près du fort se trouve situé un cimetière que tout le monde semblait ignorer, tant il était abandonné. Cependant le gouvernement avait déjà fait des sacrifices pour honorer la mémoire des braves qui reposaient là, sous le gazon.

Ceux qui avaient eu la charge de l'enclore ne s'en étaient occupés qu'au point de vue des bénéfices. D'ailleurs son histoire leur était inconnue. A la demande réitérée de J.-O. Dion, un nouvel enclos fut fait et le vieux cimetière restauré aussi. Toutes les vieilles pierres enfouies dans la terre ont été relevées, les tertres apparurent avec plus d'avantage, et quelques croix sont encore là qui attestent de son origine ancienne.

Le conservateur actuel est M. L.-J.-N. Blanchet qui se dévoue avec autant de zèle que son prédécesseur à rendre

populaire et intéressante cette vieille fortification française et il a droit à notre vive reconnaissance. Il fut nommé à ce poste le 5 mars 1916 et il s'y fixa le 12 du mois suivant. Il convient d'ajouter que le gouvernement fédéral a fait un excellent choix dans la personne de M. Blanchet ; très bien renseigné sur tout ce qui se rapporte à l'histoire du fort et de ses environs, il est l'homme de circonstance. Chambly lui saura gré, sans doute, de continuer l'œuvre de J.-O. Dion, qui assure à cette intéressante localité la conservation de son caractère historique.

M. Louis-Joseph-Napoléon Blanchet est né à Montréal le 6 juillet 1885. Il fit ses études primaires à l'Asile Bethléem (Sœurs Grises) et à l'Académie Saint-Joseph, dirigé par les Frères des Ecoles Chrétiennes, qu'il quitta en 1900 pour suivre un cours de dessin et de peinture. Pendant plusieurs années il fut assistant-artiste-peintre du maître S.-D. Parker. En 1906, la vie de bohême, mais la vraie, s'empare de l'adolescent : les portes du théâtre Français lui sont ouvertes, puis, peu après, la galerie du décorateur du National-Français le reçoit. Nombre de communautés religieuses et de cercles dramatiques ont aussi bénéficié des connaissances du jeune peintre dans l'art scénographique. Marié en 1913, il vint habiter Chambly où, le 12 février 1916, le jour même de la mort de J.-O. Dion, le poste vacant de celui-ci lui est offert sur la proposition de l'Association des Citoyens de Chambly, appuyée par MM. G.-N. Ducharme, maire de Chambly, Joseph Rainville, M.P., et le commandant A.-E. Labelle.

Depuis quarante ans l'état des choses a peu changé ; beaucoup de déblaiement a été fait, mais il en reste encore à faire. Vu de loin, le fort découpe sur le ciel une silhouette imposante et il a très bon air ; en s'en approchant on éprouve un serrement de cœur en pensant qu'il a été récemment

question de démolir ce vieux et noble monument. Il y a un vandalisme plus dangereux que le vandalisme du temps : c'est celui des hommes et il faut s'en défier. Les pierres du fort n'ont pas de noms, mais les tombes qui s'abritent sous l'ombre de ses murs gardent des souvenirs respectés, que les Canadiens-français chérissent et que l'histoire conserve. Il y a là des morts légendaires ; Jean Besset, soldat de la compagnie de Jacques de Chambly, qui a fait souche dans le pays ; Mme de Bragelogne ; Marguerite de Thauvenet, épouse de François Hertel, sieur de Lafrenière ; le capitaine Claude Hertel de Beaulac qui se fit tuer héroïquement avec les Hertel de Rouville et une foule d'autres braves qui sont venus féconder de leur sang le sol où germait déjà la civilisation du Nouveau-Monde.

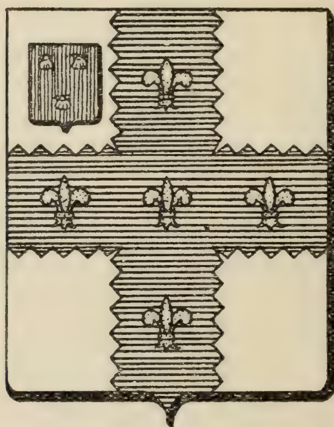
Plusieurs soldats de Carillon y reposent aussi en paix. Leurs noms méritaient d'être signalés à la postérité et la France, qui les connaîtra, sera heureuse en apprenant qu'au moins quelques-uns de ceux qui ont défendu si vaillamment son drapeau à Carillon n'ont pas été oubliés. Des artistes distingués, entr'autres M. Barnsley qui, aujourd'hui, est rendu en France, ont peint sur toile le fort de Chambly. Les croquis que M. Barnsley a emportés lui ont servi d'études qu'il a exposées plus tard au Salon.

Chambly, comme on le voit, est plein de souvenirs anciens et héroïques. Il y a lieu de savoir gré au gouvernement de l'intérêt qu'il a manifesté pour cette relique et de le remercier. Il y a aussi lieu d'espérer et de compter que l'œuvre de restauration commencée par J.-O. Dion et continuée par M. L.-J.-N. Blanchet sera poursuivie ; jamais argent n'aura été mieux employé que pour ce but, pour la conservation d'une forteresse qui, autrefois, excitait l'envie des ennemis de la France et du Canada. Il serait à souhaiter

que les antiquités comme le vieux fort de Chambly puissent trouver des protecteurs pour leur assurer la survivance qu'elles méritent.

Novembre 1920.

ARMES DES DE CHAMBLY



D'argent, à la croix d'azur endentée, chargée de cinq fleurs de lys d'or, à dextre un écusson de gueules chargé de trois coquilles d'or.[1]

(*Annuaire de la noblesse*, 1849-50, p. 315).

---

(1) Non pas d'argent comme il est dit dans l'*Armorial du Canada Français*, E.-Z. Massicotte et Régis Roy.

LE FORT DE CHAMBLY

CHANT PATRIOTIQUE PUBLIÉ PAR *le Passe-Temps*, 16, RUE CRAIG EST, MONTRÉAL.

Le 9 janvier 1865, par un coup de neige mêlée de soleil qui rendait le paysage à la fois désolé et fantastique, j'aperçus pour la première fois la silhouette du fort et plus j'en approchais plus il m'impressionnait. Alors je dis, comme les autres : *O ! mon vieux fort !*... Les vers ci-après étaient écrits le soir même de ce jour.

Au mois d'août 1866, à Ottawa, Edouard Sève, vice-consul de Belgique, touriste pour le moment, me parla des ruines. Je lui donnai copie de mes strophes. Il les publia l'année suivante dans son récit de voyage, à Anvers, et c'est ce qui m'a fait mettre " 1867 " dans *les Laurentiennes* comme date de cette composition.

Il y a cinquante-six ans ces couplets disaient juste. Il faudrait revoir le squelette de ce temps-là pour mieux saisir la note douloureuse qui les inspirait. J'espère être compris. Le jour de la réalisation de nos espérances est venu, le vieux fort reste debout au milieu d'un peuple qui l'admire et le protège. Quelle rêverie de poète aura jamais été aussi récompensée !

Benjamin Sulte

LE FORT DE CHAMBLY

Musique de A. Fassio.

MAESTOSO

O mon vieux fort, res - te de - bout, Bra-

-vant l'a - ban-don et l'o - ra - ge, Der-nier ves - ti - ge d'un autre

â - ge, Ré-siste au temps qui dé - truit tout! Le

souffle en - i - vrant des ba - tail - les Peut ra - ni - mer tes hauts rem-

-parts: C'est un beau champ de fu - né - rail - les, Pour qui

Plus doux

dé - fend ses é - ten - dards. Cueil-

-lons la fleur qui s'é - ti - o - le, Ou-

-bli - ée au pied des dé - bris! Mon cœur sait con-naî - tre le

prix De tou - te ver - tu qu'on i - so - le.

Ce morceau, arrangé pour deux voix, avec accompagnement, en vente au *Passe-Temps*, 16 rue Craig est, Montréal.

I

O ! mon vieux fort, reste debout,
Bravant l'abandon et l'orage,
Dernier vestige d'un autre âge,
Résiste au temps qui détruit tout.
Le souffle enivrant des batailles
Peut ranimer tes hauts remparts :
C'est un beau champ de funérailles,
Pour qui défend ses étendards.

REFRAIN :

Cueillons la fleur qui s'étiole,
Oubliée au pied des débris !
Mon cœur sait connaître le prix
De toute vertu qu'on isole.

II

Hélas ! Un outrageant oubli
Entoure la vieille relique.
Où donc est la race héroïque
Des défenseurs du fort Chambly ?
Près du torrent couvert d'écume,
Qui gronde son chant cadencé,
Mon enthousiasme s'allume
Au souvenir de son passé.
Cueillons la fleur, etc.

III

Au temps où les fiers Iroquois,
Poussés d'une ardeur sanguinaire,
Apparaissaient sur la rivière
Avec la hache et le carquois,
Ses murs à ses farouches maîtres
Savaient commander le respect ;
Les ennemis de nos ancêtres
Tremblaient de rage à son aspect.
Cueillons la fleur, etc.

IV

Témoins des combats, des exploits
Qui firent jadis notre gloire,
Il me rappelle la mémoire
Du sang répandu pour nos droits.
Ah ! de nos nobles origines
Aimons les berceaux glorieux ;
Sur les tombeaux, dans les ruines
Est le culte des fils pieux.
  Cueillons la fleur, etc.

V

Là, furent les germes sacrés
D'où sortirent nos destinées ;
Malgré la trace des années,
Qu'ils soient à jamais vénérés !
Que l'ardente foi de nos pères,
Leur courage au sein du danger,
Dans la paix, les crises, les guerres,
Subsistent pour nous protéger !
  Cueillons la fleur, etc.

VI

Canadien, pour d'autres combats,
Ton intelligence s'apprête.
Ne laisse point courber ta tête,
Ne laisse point fléchir ton bras.
Contemple en ton âme attendrie
La grandeur de tes anciens jours :
Il fut un temps où la patrie
Sans partage avait tes amours,
  Cueillons la fleur, etc.

GRAVURES, CARTES ET PLANS

HORS-TEXTE

Index général

